



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conseils régionaux

Question au Gouvernement n° 1932

Texte de la question

CONDAMNATION DES PROPOS DE GEORGES FRÊCHE

M. le président. La parole est à M. Jean-François Copé, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-François Copé. Monsieur le Premier ministre, je veux dire ici, au nom de l'ensemble du groupe UMP, notre indignation devant les propos injurieux à caractère antisémite qui ont été tenus par Georges Frêche à l'endroit de notre collègue Laurent Fabius. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean Glavany. Oh, la grosse ficelle !

M. Jean-François Copé. Je le dis avec gravité, il est des sujets sur lesquels, vous le savez les uns et les autres, nous n'avons jamais voulu transiger.

On nous dit que M. Frêche est populaire dans sa région. Peut-être. Mais rien n'excuse un responsable public réputé appartenir à une formation républicaine de se comporter ainsi.

Nous avons notre famille politique en tête.

M. Albert Facon. Jacques Blanc !

M. Jean-François Copé. En 1997, nous avons refusé toute alliance avec l'extrême droite, qui avait tenu des propos choquants..., (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. Jean-François Copé. ...au risque de perdre les élections, comme ce fut d'ailleurs le cas avec soixante-dix triangulaires.

Le parti socialiste a désavoué Georges Frêche au niveau national, ce qui est une bonne chose, même s'il aurait pu le faire un peu plus tôt, eu égard aux déclarations antérieures de M. Frêche.

Toutefois, deux ambiguïtés restent à lever, sur lesquelles je serais heureux d'avoir la réaction des uns et des autres.

M. Jean Glavany. À quel ministre s'adresse cette question ?

M. Jean-François Copé. Premièrement, le parti socialiste va-t-il désavouer les responsables socialistes locaux qui continuent de figurer sur la liste de M. Frêche ? (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Marc Ayrault. Monsieur le président, je demande la parole !

M. Jean-François Copé. Deuxièmement, que fera le parti socialiste au lendemain du premier tour, en cas de finale entre Georges Frêche et Raymond Couderc ? (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Qu'en pensez-vous, monsieur le Premier ministre ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC - Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre. (*Huées persistantes sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Marcel Rogemont. C'est à Jean-Marc Ayrault de répondre à cette question !

M. Christian Paul. Que le Premier ministre nous parle plutôt de sécurité et de chômage !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le député, rassurez-vous, je ne répondrai pas à la place du parti socialiste et je ne donnerai de leçon à personne ! (*" Ah ! " sur les bancs du groupe SRC.*) Mais il y a des mots

que l'on ne veut plus entendre dans notre République.

M. Christian Paul. Le chômage, par exemple !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Il y a des mots qui blessent, il y a des mots qui trahissent la vulgarité de la pensée, il y a des mots qui ne font pas partie du vocabulaire des républicains et des démocrates.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Certains continuent pourtant de les employer.

M. Christian Paul. Hortefeux !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Ce n'est pas une surprise puisque celui que vous visez, monsieur Copé, n'en est pas à son coup d'essai, et il ne peut guère évoquer un mauvais procès. Il aurait dû être sanctionné depuis longtemps.

M. Patrick Lemasle. Souvenez-vous de ce qu'a dit M. Hortefeux !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Mesdames, messieurs les députés, le racisme est une menace permanente pour notre pacte républicain. Les dérapages des responsables politiques quels qu'ils soient...

M. Jean Glavany. Y compris les ministres ?

M. François Fillon, *Premier ministre*. ...que ces dérapages soient conscients ou qu'il s'agisse de maladresses, doivent être combattus et ne peuvent pas être tolérés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Jean Glavany. Et les ministres, ils sont sanctionnés ?

M. François Fillon, *Premier ministre*. Ces dérapages font céder les digues que les républicains, génération après génération, ont construites pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme. *(Les députés des groupes UMP et NC se lèvent et applaudissent, tandis que les députés du groupe SRC scandent : " Hortefeux ! Hortefeux ! ".)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Chacun doit balayer devant sa porte, chacun doit prendre ses responsabilités. *(Les députés du groupe SRC continuent de scander : " Hortefeux, Hortefeux ! ")*

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Dans cette affaire, ce qui est en cause ce n'est pas un parti politique. Il s'agit, en fait, de dire à nos concitoyens que dans notre République, il y a des choses que l'on ne peut pas se permettre. Lorsque l'on s'écarte du droit chemin, on doit en supporter les conséquences. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - " Hortefeux, Hortefeux ! sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Copé](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1932

Rubrique : Régions

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 février 2010